



HONORAIRES DE L'AGENCE DBS IMMOBILIER

Barème en vigueur au 15 Décembre 2019

Honoraires concernant les transactions d'immeubles non-professionnels

Prix minimum	Prix maximum	Montant honoraires H.T.	TTC
- €	29 999,00 €	3 000,00 €	3 600,00 €
30 000,00 €	49 999,00 €	4 000,00 €	4 800,00 €
50 000,00 €	74 999,00 €	5 000,00 €	6 000,00 €
75 000,00 €	99 999,00 €	6,50%	7,80%
100 000,00 €	125 000,00 €	6,00%	7,20%
125 000,00 €	149 999,00 €	5,50%	6,60%
150 000,00 €	199 999,00 €	5,00%	6,00%
200 000,00 €	249 999,00 €	4,00%	4,80%
250 000,00 €	299 999,00 €	3,50%	4,20%
300 000,00 €	sans	3,00%	3,60%

Appliquer au prix de vente affiché le taux d'honoraires souhaité ou déduire le montant forfaitaire en fonction de la tranche de prix.

Ces honoraires sont forfaitaires et définitifs même après négociation.

Fonds de commerces et murs commerciaux : nous consulter

Honoraires de gestion locative

Locations de longue durée : (> 3 mois)

5.83 % H.T. des sommes encaissées soit 7 % TTC

Visite, entremise et négociation et rédaction du bail : 100 % du loyer dont la charge maximum pour le locataire est de 8 €/m² et de 50% des honoraires de rédaction de baux.

Etat des lieux : 150.00 € répartis entre le bailleur et le locataire à part égale avec un plafond de 11 € par mètres carrés.